

Groupe de pilotage « Aides et accompagnement » Compte-rendu de la rencontre du 22 mars 2016

Aider pour quoi?

- Retrouver une dignité, se reprendre en charge
- Pour permettre de continuer des relations durables avec d'autres
- Donner un sens aux difficultés vécues et y trouver les ressorts pour avancer
- Ouvrir des possibles non imaginés jusque-là. Faire des projets. Songer à l'avenir

Questions et avis

Comment sont générées les demandes d'aide ? => Via essentiellement les Travailleurs sociaux. Fonctionnement administratif => Place de la personne aidée ?

- Retrouver une autonomie de « saisine »
- Nos réponses nous appartiennent. L'aide financière est un moyen.
- Décision du Secours Catholique => Ne pas se retrouver seul pour expliquer la réponse
- Ne pas se situer comme un Service social => Expliquer la mission, le rôle du Secours Catholique
- Priorité aux relations durables avec les personnes rencontrées et aidées
- Quelle présence, visibilité et actions du SC sur le territoire

A qui on donne?

- Une aide par an si pas d'accompagnement possible
- L'équipe et la Commission deviennent coresponsables de la réponse. Se retrouver « en fraternité » pour étudier les demandes

Budget des équipes ? Travail en cours pour la délégation.

Réflexion – Echanges :

- L'accueil des personnes : Visibilité Accueil chaleureux sourire Ambiance
 - o Un pré accueil convivial et fraternel (café, boissons, lecture, espace-enfants...)
 - Rencontre des personnes en binôme => un bénévole + une personne accueillie ?
 - Présentation réciproque. Présentation du SC, de l'équipe, des activités... - Rencontre en vérité
 - Laisser la personne s'exprimer (ne pas partir du dossier de l'AS) –
 Ecoute active Discernement Ne pas juger
 - Prendre le temps de l'écoute, du dialogue. Faire connaissance
 - Proposer un accompagnement. Le ré exprimer lors de la remise de l'aide, fixer un rendez-vous...
 - Pas d'accueil seul dans une permanence
- L'accueil des demandes : Veille permanente Confidentialité transparence de la procédure
 - o Demandes examinées par au moins 2 personnes

Pistes:

- Après leur entretien avec une AS, les personnes contactent elles-mêmes le Secours Catholique pour fixer une rencontre avec les bénévoles de l'équipe concernées (via la délégation ou le N° de téléphone de l'équipe locale).
- L'aide accordée est adressée à la personne qui se charge de son suivi (ex. chèque au nom d'un fournisseur)

- La personne aidée « est mandatée » pour donner la réponse à son AS Travail du groupe : Réfléchir et prévoir les modalités pour ce changement opérationnel
 - Temps d'échange sur le titre du document à écrire (Politique des aides et accompagnement) => Rejoindre la personne et l'accompagner vers (par)

Suite du travail du groupe :

- Réunion le mardi 17 mai 2016 9 h 12 h à la délégation
- Avril Mai 2016 : Début de l'écriture du document (équipe de rédaction)
- Septembre 2016 : Relecture du document (date à fixer)
- Octobre 2016 : Présentation au Bureau
- Lancement lors d'un CA : 1^{er} trimestre 2017

CR réalisé à partir du tableau et des notes personnelles d'Alain